***CAHIER DE PROGRAMME***

***SCIENCES HUMAINES* (300.A1)**

***Comportement humain et interactions sociales sans mathématiques (300.61)***

***Comportement humain et interactions sociales avec mathématiques (300.62)***

***Gestion des organisations et responsabilités sociales sans mathématiques (300.71)***

***Gestion des organisations et responsabilités sociales avec mathématiques (300.72)***

***Justice et enjeux internationaux sans mathématiques (300.81)***

***Justice et enjeux internationaux avec mathématiques (300.82)***

**Diplôme d’Études collÉgiales (Dec)**

Pour obtenir un diplôme d’études collégiales, vous devez avoir satisfait les trois conditions suivantes :

1. Avoir réussi tous les cours de la grille de votre programme.

2. Avoir réussi l’épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve ministérielle suit immédiatement le troisième des quatre cours de français. Le résultat de cette épreuve est utilisé pour la sanction des études et, le cas échéant, pour l’admission à l’université. L’obligation de réussite de cette épreuve est la même, tant pour la personne étudiante du secteur technique que pour celle du secteur préuniversitaire.

3. Avoir réussi l’épreuve synthèse de votre programme. Dans chacun des programmes, un (ou des) cours est (sont) porteur(s) de cette épreuve et est (sont) identifié(s). La *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIEA) prévoit que « L’admission à l’épreuve synthèse de programme requiert que la personne étudiante soit, à cette session, inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire. » (Article 5.4.3)

**statut « temps plein » et la gratuitÉ scolaire**

Pour maintenir le statut « temps plein », la personne étudiante doit être inscrite à au moins quatre cours d’un programme d’études collégiales ou à des cours totalisant un minimum de 12 heures par semaine (180 heures par session). La personne étudiante inscrite à temps plein a droit à la gratuité scolaire (exempt de droits de scolarité). Seuls les cours du programme de la personne étudiante, les cours de mise à niveau et les cours du cheminement Préalables universitaires sont pris en compte pour établir le statut de la personne étudiante. L’inscription à un cours non inclus au programme n’est pas autorisée dans ce contexte.













**Votre cheminement scolaire**

1. **Offre de cours**

Tous les cours de la formation générale et de la formation spécifique sont offerts deux fois par année. Un échec à un cours peut prolonger votre cheminement d’une session.

1. **Cheminement**

Il est obligatoire de respecter votre cheminement de la formation générale au même rythme que celui de la formation spécifique. Par conséquent, si vous ne respectez pas cette condition, nous serons dans l’obligation d’interrompre l’inscription à vos cours de la formation spécifique, afin que vous rattrapiez votre retard dans votre formation générale.

Les personnes étudiantes ayant un cheminement irrégulier, c’est‑à‑dire celles qui ne respectent pas le cheminement de leur grille, ne sont pas assurées que leur horaire sera conforme à leur choix de cours initial.

1. **Français mise à niveau**

Même si vous avez réussi votre cours de français secondaire V, il se peut que vous soyez inscrit au cours de français mise à niveau (601-013-EM). Le règlement des conditions d’admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que toutes les personnes étudiantes ayant obtenu un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75 %, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français.

1. **Site Ma réussite au Cégep – page Mon parcours**

Ce site est un outil de diffusion très important durant votre parcours collégial. Il contient des informations sur plusieurs sujets d’intérêt pour votre parcours au collégial.

Plus particulièrement, la page ***Mon Parcours*** contient les informations en lien avec votre cheminement scolaire au Cégep.

Les informations vous sont présentées sous forme de rubriques avec les dates limites à respecter le cas échéant.

Vous y trouverez entre autres les rubriques suivantes :

* Le rôle de l’aide pédagogique individuel(le) (API) ;
* Le processus d’inscription ;
* Les changements de programme ;
* L’annulation de cours ;
* La récupération et la modification de votre horaire ;
* La mention au bulletin « Incomplet » (IN) ;
* La fréquentation scolaire ;
* Etc.

Nous vous invitons à consulter les rubriques de cette page régulièrement. Vous les trouverez à l’adresse suivante : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/>

1. **Sources d’information**

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d’information suivantes :

* Le site Internet du Cégep ([www.cegepmontpetit.ca](http://www.cegepmontpetit.ca));
* Les services en ligne Omnivox;
* Le site Ma Réussite au Cégep (<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep>);
* Le téléaffichage;
* L’agenda étudiant.

|  |
| --- |
| BIOLOGIE |

**101-SH1-RE Biologie humaine 2-1-2**

Ce cours a pour but d’expliquer l’influence du fonctionnement de la cellule et de certains systèmes de l’organisme humain sur le maintien de son équilibre corporel interne, sa reproduction et ses comportements. Le cours familiarisera l’étudiante ou l’étudiant avec l’anatomie et la physiologie des systèmes nerveux, endocrinien et reproducteur de l’humain. La personne étudiante sera aussi initiée au fonctionnement d’une cellule humaine et aux principes de la transmission de caractères héréditaires.

|  |
| --- |
| MATHÉMATIQUES |

**201-SH2-RE Calcul différentiel pour les sciences humaines 3-2-3**

La découverte du calcul différentiel, à la fin du 17e siècle, est un des événements les plus importants de l’histoire des mathématiques. En sciences humaines, la gamme des variations que le calcul différentiel peut analyser est riche et variée. Le but de ce cours est de permettre à la personne étudiante d’acquérir les outils essentiels pour analyser les modèles associés aux situations concrètes rencontrées dans divers domaines des sciences humaines (analyse marginale, croissance de population, propagation des épidémies et des rumeurs, mathématiques financières, etc.) ou de la vie courante.

Tout en acquérant des connaissances mathématiques, la personne étudiante développera des aptitudes et des attitudes intellectuelles nécessaires à tout travail rigoureux. Elle devra résoudre des problèmes en développant sa créativité, son jugement et son autonomie; développer sa communication, tant en français qu’en langage mathématique; présenter des démarches détaillées et structurées; interpréter des résultats dans le contexte et en valider la vraisemblance.

**201-SH3-EM Calcul intégral pour les sciences humaines 2-2-3**

Le but de ce deuxième cours de calcul est d’initier la personne étudiante au calcul intégral et à ses applications en sciences humaines. Tout en réinvestissant les concepts fondamentaux de son cours de calcul différentiel, elle devra développer des habiletés en calcul intégral pour résoudre des applications qui lui sont propres : surplus du consommateur ou du producteur, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, modélisation et résolution de diverses situations à l’aide d’équations différentielles, etc.

Tout en développant une compréhension approfondie du calcul permettant une formation utile lors des études universitaires, la personne étudiante consolidera les aptitudes et les attitudes intellectuelles développées dans le cours précédent. Elle devra résoudre des problèmes en faisant preuve de créativité, de jugement et d’autonomie menant à la présentation de démarches structurées et à une interprétation vraisemblable des résultats en tenant compte du contexte.

**201-SH4-EM Algèbre linéaire pour les sciences humaines 2-2-2**

Le but de ce cours est de permettre à la personne étudiante de se familiariser avec l’originalité et l’efficacité de quelques méthodes de résolution de problèmes propres à l’algèbre linéaire telles que le calcul matriciel et la géométrie vectorielle. Ces méthodes seront abordées au moyen de l’étude de situations concrètes rencontrées dans divers domaines des sciences humaines (problèmes de transport, problèmes de mise en marché, chaînes de Markov, optimisation dans des contextes économiques soumis à des contraintes multiples, méthode de Leontief dans une économie ouverte ou fermée, etc.) ou de la vie courante.

|  |
| --- |
| MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES |

**300-103-EM Méthodes de travail intellectuel en sciences humaines (MTI) 1-2-3**

Ce cours permet à la personne étudiante d’acquérir les habiletés méthodologiques nécessaires à la poursuite d’études en sciences humaines tant au niveau collégial qu’universitaire. Il l’initie ainsi à la lecture scientifique, à la recherche documentaire et à la rédaction de textes scientifiques, de même qu’il lui fournit les bases du travail en équipe. Ce cours familiarise aussi la personne étudiante aux différents outils technologiques employés dans la recherche en sciences humaines. Il développe les habiletés méthodologiques par le biais de discussions, de lectures, et d’exercices appliqués, incluant l’utilisation d’outils technologiques. Au terme de ce cours, la personne étudiante est amenée à faire un bilan critique de sa démarche, du travail en équipe et de son utilisation des outils technologiques.

**300-204-EM Recherche qualitative en sciences humaines 1-3-2**

Ce cours vise à initier la personne étudiante à la démarche scientifique derrière la recherche qualitative en sciences humaines, et ce, de façon pratique, en l'amenant à réaliser un travail de recherche structuré et complet. Ce faisant, ce cours vise également à développer l’esprit scientifique et la capacité d’analyse. En étant soumise à une situation authentique de recherche, menée en équipe, la personne étudiante développe des habiletés comme le sens de l’organisation et des responsabilités, la planification du temps, la rigueur intellectuelle et le travail collaboratif. Sur le plan pédagogique, ce cours est avant tout pratique, les exposés magistraux sont peu fréquents et la personne enseignante est plutôt une personne-ressource qui encadre les équipes de recherche. Elle indique les lectures obligatoires et peut diriger des ateliers en classe.

**360-304-EM Méthodes de recherche quantitative en sciences humaines 2-2-2**

Ce cours initie la personne étudiante à la pertinence de l’analyse quantitative en sciences humaines, à la formulation d’hypothèses mesurables, à diverses méthodes de collectes et de traitement de données quantitatives, au jugement quant à la généralisation de résultats quantitatifs ainsi qu’à la description et à l’interprétation de liens quantitatifs entre des variables propres à des réalités humaines. Elle apprend à choisir et à utiliser correctement les outils méthodologiques nécessaires pour analyser et interpréter des données quantitatives portant sur des phénomènes humains. Une approche intuitive est privilégiée pour développer les principes mathématiques de base. Les notions fondamentales sont présentées en établissant un rapport constant avec leurs applications pratiques et leurs limites méthodologiques. La personne étudiante apprend à mieux évaluer l'information de nature quantitative véhiculée par les médias et à développer son esprit critique. Elle apprendra également à utiliser correctement des outils informatiques de traitement statistique des données.

**300-403-EM Démarche d’intégration des acquis en sciences humaines (DIASH) 1-2-2**

Dans le cadre de ce cours, la personne étudiante est amenée à réaliser un projet d’intégration multidisciplinaire dans un contexte nouveau et authentique lui permettant d’intégrer les compétences et connaissances acquises au fil de son parcours au cégep. Ce projet, dont une partie est réalisée en équipe, implique que la personne étudiante mène une recherche sur un enjeu de société, qu’elle diffuse le fruit de son travail par le biais d’une production finale significative et qu’elle évalue de manière réflexive sa production finale de même que, plus globalement, sa démarche d’apprentissage en sciences humaines. Ce cours est porteur de l’épreuve synthèse de programme.

**201-SH5-EM Statistiques appliquées aux sciences humaines 2-1-2**

Ce cours se veut un approfondissement des notions vues en Méthodes de recherche quantitative en sciences humaines. Il aborde les principes de base en probabilités et en statistiques ainsi que leurs fondements théoriques. La personne étudiante utilise des modèles probabilistes et des outils statistiques pour résoudre des problèmes concrets, vérifier des hypothèses et analyser et interpréter des données statistiques portant sur des réalités humaines. Elle apprend à mieux évaluer l'information de nature quantitative véhiculée par les médias et les ouvrages scientifiques reliés à leur domaine d'étude en sciences humaines et à développer un esprit critique à son égard.

|  |
| --- |
| GÉOGRAPHIE |

**320-703-EM Territoires d’ici et d’ailleurs 2-1-3**

Ce cours permet à la personne étudiante d’analyser la dimension territoriale de divers phénomènes culturels, économiques, politiques et sociaux. Il l’initie à l’analyse géographique des espaces physiques et humains, espaces modelés par des sociétés. Les connaissances acquises au sujet des territoires améliorent chez la personne étudiante sa compréhension du monde et sa capacité à saisir l’actualité internationale, favorisant une plus grande ouverture aux réalités mondiales. À l’aide d’outils tels que la grille d’observation et l’analyse cartographique, le cours permet aussi d’approfondir l’étude du territoire urbain au niveau mondial et ses manifestations à l’échelle québécoise.

Une formule active offre la possibilité de réaliser un court séjour afin de rencontrer différents spécialistes sur le terrain. Le stage d’études remplace trois semaines de cours et permet d’observer sur place les impacts des phénomènes géographiques étudiés, tels que l’aménagement urbain en zones à risque, les enjeux touristiques et la manifestation des mouvements migratoires internationaux.

**320-413-EM Géographie de la santé 2-1-2**

Ce cours d’approfondissement porte sur les grands enjeux sanitaires actuels. Du global au local (le quartier, la rue et le logement), il permet de mieux comprendre les liens qui existent entre les territoires de vie des populations et leur état de santé. Plusieurs études de cas permettent ainsi aux personnes étudiantes d’analyser la dimension spatiale des inégalités de santé qui existent entre différents milieux géographiques (organisation et localisation de l’offre de soins, choix urbanistiques et îlots de chaleur, mobilités des populations, offre et demande alimentaire, etc.).

**320-303-EM Géopolitique 2-1-2**

Ce cours d’introduction à la géopolitique contemporaine permet à la personne étudiante de mieux comprendre les rapports de force entre les différents acteurs et le territoire. En utilisant l’approche géopolitique comme méthode d’analyse, les enjeux traités sont définis (quelle est la source de tension ?) et mis en perspective par rapport aux principales caractéristiques du territoire concerné. La personne étudiante porte un regard sur la situation géographique (territoire favorable ou défavorable ?), sur les caractéristiques physiques avantageuses ou désavantageuses, sur l’état des frontières comme limite territoriale, politique ou juridique, sur l’état des ressources présentes ou absentes, sur les caractéristiques démographiques (répartition de la population, flux migratoires, etc.), sur les systèmes politiques ou sur les activités économiques. Finalement, l’identification des acteurs qui rivalisent ou coopèrent s’effectue à plusieurs niveaux d’échelle d’analyse et permet à la personne étudiante de comprendre quelles sont leurs visées par rapport à l’enjeu territorial.

**320-403-EM (In)justices territoriales 1-2-2**

L’analyse géographique permet à la personne étudiante de mieux comprendre comment le territoire est le reflet d’inégalités socialement construites. S’articulant autour de la notion de justice spatiale, ce cours aborde plusieurs questions comme celles de l’accès équitable aux ressources. Ce cours porte ainsi sur les aspects géographiques de la justice et de l’injustice et l’étudiante ou l’étudiant mobilise ses connaissances géographiques acquises pour créer un outil de collecte de données qui lui permet d’observer et d’analyser un enjeu territorial local.

|  |
| --- |
| HISTOIRE |

**330-704-EM Histoire du monde, du XVe siècle à nos jours 2-2-3**

Pour mieux comprendre les dynamiques qui ont marqué le passé de l’humanité et les apports de la discipline historique à l’analyse d’enjeux actuels, ce cours propose d’interpréter certains fondements du monde depuis le XVe siècle à l’aide des concepts et des outils qui caractérisent la méthode historique. Seront abordés des événements, des thèmes et des étapes fondamentales de l’histoire mondiale depuis le XVe siècle, de même que des réalités antérieures qui ont joué un rôle dans la construction de l’Occident et du monde moderne et contemporain.

**330-403-EM Histoire populaire XVIIIe-XXe siècles 2-1-2**

À l’aide de la méthode historique, l’analyse des mouvements et des groupes populaires permet de mieux saisir leur influence sur les trajectoires historiques des sociétés dans leur diversité. Les traces laissées par les nombreuses personnes et les groupes sociaux « sans histoire », mises en lumière par les outils théoriques de la discipline historique, révèlent des dynamiques fortes qui agissent comme moteurs de l’histoire aux XVIIIe-XXe siècles.

**330-303-EM Histoire de la justice et des droits au Québec et dans le monde 2-1-2**

Les principes, les réalités et les enjeux judiciaires sont marqués par des héritages historiques et se transforment avec le temps et le parcours des sociétés, au Québec et dans le monde. L’analyse historique des principes fondamentaux qui prévalent à la formulation de traditions, de coutumes et de codes judiciaires permet de mieux comprendre différentes conceptions de la justice. De même, la perspective historique donne du relief aux diverses notions de droits et de libertés dans des contextes sociaux particuliers : droits collectifs et individuels, droits fondamentaux, égalité juridique, liberté d’expression et de conscience sont quelques-uns des thèmes abordés dans ce cours.

|  |
| --- |
| PSYCHOLOGIE |

**350-703-EM Initiation à la psychologie 2-1-3**

Discipline incontournable des Sciences humaines, la psychologie permet d’élargir vos connaissances sur les comportements et les processus mentaux de l'être humain. Ce cours peut permettre notamment de répondre à des questions telles que : Comment fait-on pour mémoriser des contenus pour un examen ? Pourquoi le sommeil est-il important ? Comment influence-t-il vos apprentissages ? Est-ce que le stress est toujours négatif ? Comment peut-on influencer sa propre motivation ? Comment fait-on pour acquérir des connaissances sur les comportements humains ? Quels sont les impacts d’une commotion cérébrale ? Quel que soit le profil choisi, toutes les personnes étudiantes en Sciences humaines suivront ce cours et, pour les personnes inscrites dans le profil comportement humain et interactions sociales, ce cours agira en tant que préalable aux autres cours de psychologie.

**350-303-EM Psychologie du développement 2-1-2**

Ce cours, préalable aux autres cours d’approfondissement en psychologie, offre une vision globale du développement humain, de la conception à l’âge avancé, et ce, au niveau des domaines cognitifs et langagiers, physiques et moteurs et socioaffectifs. À la fin du cours, toute personne l’ayant suivi sera en mesure d’analyser des mises en situation et pourra répondre à des questions telles que : Comment évolue l'attachement tout au long de la vie ? Comment la pensée et le raisonnement évoluent-ils tout au long de la vie ? La timidité est-elle un trait de caractère inné ? L'adolescence est-elle immanquablement une période de bouleversements émotionnels ? Quelles sont les caractéristiques des adultes heureux ? Comment une personne âgée peut-elle s'adapter harmonieusement aux changements auxquels elle doit faire face ? Comment une personne peut-elle envisager l'approche de la fin de sa vie ?

**350-423-EM Psychologie de la sexualité 2-1-2**

Ce cours, à la fin du parcours des personnes étudiantes dans le profil comportement humain et interactions sociales, porte sur plusieurs aspects importants de la psychologie de la sexualité et des relations intimes notamment l’éducation sexuelle, la diversité sexuelle et de genre ou encore les difficultés sexuelles. En se basant sur des données scientifiques et humanistes, la personne étudiante pourra répondre à des questions comme : Qu’est-ce qu’une santé sexuelle saine ? Quelle est la différence entre une relation saine et une relation toxique ? Comment le type d'attachement à l'enfance influence-t-il les choix amoureux et teinte-t-il les relations amoureuses ? Qu'est-ce que signifie la fluidité de genre ? Qu'est-ce que le consentement éclairé ? À l’aide d’échanges dynamiques, les personnes étudiantes dans ce cours seront également sensibilisées à des enjeux de société comme la violence sexuelle et la commercialisation du sexe.

**350-433-EM Santé mentale et psychopathologies 2-1-2**

Ce cours, à la fin du parcours d’une personne étudiante dans le profil comportement humain et interactions sociales, porte sur plusieurs aspects de la santé mentale : Comment le concept de santé mentale a-t-il évolué au cours du temps ? Comment peut-on la conserver, voire la fortifier ? Comment explique-t-on les causes des problématiques de santé mentale ? À la fin du cours, toute personne l’ayant suivi sera en mesure d’analyser des mises en situation en lien avec la santé mentale et les psychopathologies en se basant sur divers modèles théoriques explicatifs et des outils utilisés en psychologie clinique et en psychiatrie. De même, une personne ayant suivi ce cours développera ses connaissances quant à différents types d’interventions cliniques, qu’il s’agisse de stratégies préventives visant le développement d’une bonne hygiène de vie et d’une santé mentale équilibrée ou encore de différentes approches thérapeutiques visant le traitement de problématiques.

|  |
| --- |
| ANTHROPOLOGIE |

**381-703-EM Peuples et cultures : une perspective anthropologique 2-1-3**

Ce cours d’initiation est une introduction à la perspective anthropologique sur la diversité humaine tant sur le plan biologique que culturel. La première partie du cours aborde le processus évolutif et les interactions entre la biologie et la culture chez l’espèce humaine. La seconde s’intéresse à la variabilité socio-culturelle en examinant des institutions de l’organisation sociale telles que les systèmes de parenté, la religion, l’économie, les rapports de genres, etc. On y découvre les concepts fondamentaux de l’anthropologie (culture, enculturation, ethnocentrisme, racisme, choc culturel, stéréotype, altérité, relativisme culturel). Enfin, le cours déconstruit les rapports de pouvoir inégalitaires lors de situations de contact entre cultures, notamment dans le cas des Autochtones du Canada et présente les notions de base pour développer des aptitudes à une communication interculturelle harmonieuse dans un monde de plus en plus diversifié.

**381-403-EM Sapiens : un regard évolutionniste sur le comportement humain 2-1-2**

Ce cours réinvestit les compétences du cours d’initiation en anthropologie Peuples et cultures. En s’intéressant autant aux primates non-humains, aux ancêtres homininés et à la diversité humaine actuelle et en posant la question de la spécificité d’Homo sapiens, ce cours se penche sur l’origine et l’évolution biologique et culturelle du comportement humain. Par l’analyse de fossiles et d’artéfacts qui permettent de reconstituer la préhistoire humaine et l’apport de données récentes fournies entre autres par la génétique, ce cours analyse l’histoire évolutive de notre espèce, notamment en ce qui a trait à l’émergence de la culture. Parmi les thèmes centraux, on examinera des sujets tels que la culture cumulative, la pensée symbolique, la coopération et la moralité, les rapports politiques, la sexualité et le genre et divers enjeux bioéthiques. Bref, le cours encourage les personnes étudiantes à adopter une pensée critique face aux enjeux présents et futurs de l’humain avec son environnement.

**381-303-EM Diversité humaine et équité 2-1-2**

Ce cours réinvestit les compétences acquises lors du cours d'initiation en anthropologie Peuples et cultures. Il analyse des enjeux relatifs à la diversité socio-culturelle dans un monde globalisé et en changement. Il convie à réfléchir aux défis que doit relever l’humanité aux chapitres de l’altérité et de la discrimination. Il invite à cerner les solutions aux iniquités qu’elles engendrent et à développer une attitude d’ouverture et de respect à l’égard des autres, susceptible de contribuer à la construction d’un monde inclusif et plus équitable. Font partie des problématiques abordées : les rapports de genre et la condition féminine, les minorités racisées et le racisme, l’immigration et les relations interculturelles, les inégalités Nord–Sud, les droits des peuples autochtones, le tourisme et ses impacts sur les populations locales, les conséquences du colonialisme et l’impact des humains sur la planète et les injustices environnementales.

|  |
| --- |
| ÉCONOMIE |

**383-703-EM Initiation à l’économie 2-1-3**

L’omniprésence des questions économiques dans l’actualité est facilement perceptible. Chaque jour, chaque semaine, les médias apportent leurs lots de nouvelles économiques : pénurie de logements, inflation, chômage et pénurie de main d’œuvre, variations du taux directeur et du taux de change du dollar canadien, hausse des inégalités, coupures budgétaires etc. Le but de ce cours est de permettre à la personne étudiante d’acquérir des outils d’analyse lui permettant de donner un sens au flot des nouvelles économiques et d’interpréter les faits marquants afin de l’encourager à rester un citoyen averti et mieux informé.

**383-313-EM Enjeux mondiaux 3-0-2**

Comprendre l’environnement mondialisé dans lequel les économies nationales évoluent est désormais un incontournable. Les entreprises, les consommateurs, les travailleurs et investisseurs exportent, importent, travaillent et investissent partout dans le monde dans les limites des accords internationaux qui ne cessent d’évoluer au gré des pulsions protectionnistes des pays. De plus, l’analyse des échanges extérieurs implique de bien comprendre le marché des changes et ses implications sur l’efficacité des politiques économiques. Les États restent-ils maitres de leur politique nationale dans un environnement mondialisé ? Comment le développement économique d’un pays est-il influencé par la mondialisation ? Cette dernière est-elle un frein ou un espoir pour les multiples défis que sont notamment les transitions climatiques, énergétiques et démographiques ?

**383-403-EM Comportements stratégiques 3-0-2**

Qu’est-ce qui caractérise les comportements du consommateur et du producteur ? Comment comprendre leurs caractères stratégiques ? L’économie de marché et la théorie des jeux sont des cadres théoriques qui permettent d’analyser leurs décisions. En outre, quelles sont les limites économiques qui contraignent leur choix ? La rareté des ressources naturelles exigerait des États la mise en place d’incitatifs, comme des règlements, des taxes ou des pénalités afin d’encadrer le comportement des agents économiques, mais le font-ils ? La rareté des ressources s’observe également dans d’autres marchés comme ceux du capital et du travail. Quelles sont leurs caractéristiques ? Quelles politiques sont à la portée des États pour que leur gestion soit efficace et responsable afin que l’économie profite à tous ?

|  |
| --- |
| POLITIQUE |

**385-703-EM Pouvoirs, idéologies et enjeux démocratiques 3-0-3**

À travers l’étude des régimes et des idées politiques, ce cours d’introduction à la science politique s’intéresse au rôle des acteurs (citoyens, partis politiques, groupes d’intérêt, mouvements populaires, État, etc.) dans la sphère publique, aux effets de leurs actions sur les décisions politiques et aux enjeux de pouvoir au sein de la société actuelle. Les différents concepts de base de la sc. politique seront utilisés pour comprendre les dynamiques de la vie politique contemporaine dans des contextes démocratiques et non démocratiques. Les réflexions entourant la citoyenneté et la légitimité politique occuperont une place de choix, tout comme l’étude des enjeux liés à l’actualité.

**385-323-EM Droits et enjeux politiques (du local au global) 3-0-2**

Ce cours s’intéresse aux enjeux de justice (sociale, environnementale, socioéconomique ou d’exercice de la citoyenneté, par exemple) à travers les concepts clés de la science politique. Il sera question des différentes sources du droit et de leur mise en œuvre à l’échelle locale, nationale et internationale, de leur conceptualisation et de leurs modes de régulation. Des événements de l’actualité politique seront analysés afin de comprendre le rôle des acteurs politiques impliqués et des rapports de force en présence, et l’impact du contexte politique et légal entourant ces enjeux.

**385-403-EM Actualité politique internationale 3-0-2**

Ce cours traite de différents enjeux et conflits internationaux actuels en utilisant les concepts clés de la science politique. L’actualité politique servira de trame de fond pour aborder les différentes approches en relations internationales, les fondements du système mondial et le rôle des institutions et acteurs centraux de la scène politique internationale. Les alliances, les jeux de pouvoir et les situations de crises seront également abordés, en lien avec l’actualité politique internationale.

**385-333-EM Actions et décisions politiques 3-0-2**

Ce cours s’intéresse aux facteurs et forces pouvant influencer les actions et décisions politiques à l’échelle municipale, nationale ou internationale en utilisant les concepts clés de la sc. politique. Il vise à comprendre les processus décisionnels, à analyser et à comprendre le fonctionnement des forces politiques institutionnelles et non institutionnelles. L’actualité servira de trame de fond pour l’étude du comportement des acteurs impliqués et pour comprendre les mécanismes qui permettent la régulation sociale, la résolution de conflits et l’action politique pour aborder des problèmes collectifs.

|  |
| --- |
| SOCIOLOGIE |

**387-703-EM Le social au cœur de l’individu 2-1-3**

Ce cours vise à familiariser les personnes étudiantes avec la sociologie en l'appliquant à des phénomènes concrets dans la société québécoise. Dans quelle mesure les pressions sociales contribuent à créer des différences entre les hommes et les femmes ? Qu'est-ce qui explique les inégalités entre classes sociales au Québec ? Comment penser l'intégration des immigrants et les relations interethniques dans une société francophone en Amérique du Nord ? Ce sont quelques-unes des questions qui seront abordées dans ce cours qui met l'accent sur des concepts clés et des auteurs classiques de la discipline, en faisant des liens constants avec l'actualité et des enjeux sociaux contemporains.

**387-303-EM Transformation des sociétés : lien social et solidarités 2-1-2**

Ce cours de sociologie offre une analyse approfondie des grands enjeux sociaux contemporains à partir de l’analyse des pratiques individuelles et collectives. Il aborde des sujets variés tels que la sexualité, la santé, la famille, l’éducation ou le mouvement communautaire, permettant ainsi aux personnes étudiantes de développer une compréhension globale des transformations sociales. Les personnes étudiantes sont invitées à élargir leur réflexion et à situer les phénomènes sociaux qui les préoccupent à travers l’étude des transformations des sociétés. De plus, elles apprennent à identifier les individus, les groupes et les mouvements qui sont porteurs de changement social. En somme, ce cours est une invitation à réfléchir de manière critique sur les enjeux contemporains et leurs impacts sur les sociétés occidentales du XXIe siècle.

**387-333-EM Transformation des sociétés : organisations et rapports de production 2-1-2**

Ce cours de sociologie offre une analyse approfondie des grands enjeux sociaux contemporains à partir de l’analyse des pratiques individuelles et collectives. Il aborde des sujets variés tels que le travail, la consommation, l'entreprise, les organisations publiques ou les organismes non gouvernementaux, permettant ainsi aux personnes étudiantes de développer une compréhension globale des transformations sociales. Les personnes étudiantes sont invitées à élargir leur réflexion et à situer les phénomènes sociaux qui les préoccupent à travers l’étude des transformations des sociétés. De plus, elles apprennent à identifier les individus, les groupes et les mouvements qui sont porteurs de changement social. En somme, ce cours est une invitation à réfléchir de manière critique sur les enjeux contemporains et leurs impacts sur les sociétés occidentales du XXIe siècle.

**387-343-EM Transformation des sociétés : pour la suite du monde  2-1-2**

Ce cours de sociologie offre une analyse approfondie des grands enjeux sociaux contemporains à partir de l’analyse des pratiques individuelles et collectives. Il aborde des sujets variés tels que les droits humains, la science et l’agnotologie, la criminalité, l’environnement ou les migrations, permettant ainsi aux personnes étudiantes de développer une compréhension globale des transformations sociales. Les personnes étudiantes sont invitées à élargir leur réflexion et à situer les phénomènes sociaux qui les préoccupent à travers l’étude des transformations des sociétés. De plus, elles apprennent à identifier les individus, les groupes et les mouvements qui sont porteurs de changement social. En somme, ce cours est une invitation à réfléchir de manière critique sur les enjeux contemporains et leurs impacts sur les sociétés occidentales du XXIe siècle.

|  |
| --- |
| ADMINISTRATION |

**401-123-EM L’entreprise 2-1-3**

Ce cours vise à intégrer les notions de base des fonctions du travail de gestion et les notions sur les structures d’entreprise. La personne étudiante fera des liens entre chacune des fonctions de l’entreprise en analysant leur importance et le rôle de chacun des joueurs impliqués, étudiera les modes de communication et le cheminement des prises de décision au sein de la structure d'entreprise. Il permet aussi aux personnes étudiantes de se familiariser avec des concepts juridiques et contractuels qui ont une influence sur l’entreprise tout en tenant compte de la responsabilité sociale et environnementale des organisations.

**401-303-EM Gestion internationale 2-1-2**

L'entreprise du 21e siècle évolue plus que jamais dans un environnement où la mondialisation ne lui laisse d’autre choix que de s’adapter si elle veut demeurer compétitive. Dans ce contexte, l'internationalisation de ses activités peut s'avérer être la meilleure option afin de permettre d'optimiser son développement. De plus, le commerce international permet l’accès à des produits et des services diversifiés. Le cours de gestion internationale vise donc l’acquisition de compétences qui permettent à la personne étudiante d’analyser une stratégie d'internationalisation adaptée aux enjeux auxquels l'entreprise fait face sur les marchés mondiaux. Dans ce cours, nous nous intéresserons, entre autres, aux aspects culturels et juridiques du commerce international, aux éléments dont on doit tenir compte lors de la sélection d'un marché d'exportation, aux différentes stratégies de commercialisation ainsi qu'aux aspects logistiques du commerce international.

**401-323-EM Marketing 2-1-2**

Ce cours vise à amener la personne étudiante à analyser les notions relatives au marketing et à intégrer le marketing socialement responsable dans les pratiques de l’entreprise. Les enjeux marketing seront par conséquent discutés en lien avec leur impact potentiel sur la société. Ce cours explorera, entre autres, l’environnement marketing de l’entreprise, la segmentation de marché, le comportement du consommateur ainsi que l’élaboration du marketing mix dans une perspective socialement responsable.

**401-423-EM Gestion financière des organisations 2-1-2**

Ce cours d'initiation à la comptabilité et à la finance permettra à la personne étudiante, dans un premier temps, de distinguer les différentes formes d’organisations. Par la suite, elle comprendra les notions de base de la comptabilité et des états financiers afin de bien saisir l’impact des opérations financières sur l’entreprise. La personne étudiante apprendra à préparer les états financiers d’une société par actions et finalement, utilisera différents outils d’analyse afin de mesurer la performance financière de l’entreprise tout en tenant compte de certains critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

**L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ÉSP)**

1. **Pourquoi une épreuve synthèse de programme ?**

Parce que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) impose une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC). L'épreuve synthèse a pour objet de vérifier l'atteinte par la personne étudiante de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés par le programme d'études.

1. **Quel est le but de l’épreuve synthèse de programme ?**

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) du Cégep précise que :

« L'épreuve synthèse de programme permet de vérifier si l’étudiant a intégré de façon fonctionnelle au regard des situations de travail ou d’études auxquelles il sera confronté au terme de ses études collégiales, les apprentissages déterminés par les objectifs de son programme, tant ceux de la formation générale que ceux de la formation spécifique. » (article 5.4.2)

1. **Qui doit se soumettre à l'épreuve synthèse de programme ?**

Toute personne étudiante évoluant sous les régimes pédagogiques en vigueur depuis l'automne 1994 et qui termine son programme de DEC se voit imposer une épreuve synthèse, peu importe la date à laquelle elle a commencé ses études dans ce programme. L'épreuve a lieu à la dernière session de l'étudiant ou de l’étudiante.

1. **Doit-on réussir l'épreuve synthèse de programme pour obtenir le DEC ?**

Oui. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition nécessaire à l'obtention du DEC depuis la session hiver 1999. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 32)

1. **L’épreuve synthèse de programme est-elle la même dans chaque cégep ?**

Non. Les modalités d'application de l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme sont définies dans chaque cégep. L'épreuve synthèse sera donc différente d'un cégep à l'autre.

1. **Qui est admissible à l'épreuve synthèse de programme ?**

Pour être admise à l'épreuve synthèse, la personne étudiante doit être inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de formation générale complémentaire.

1. **Qui conçoit l'épreuve synthèse de programme ?**

La description des activités, des composantes et du plan d'évaluation de l'épreuve sera élaborée par la(les) discipline(s) du(des) cours porteur(s).

1. **Que signifie cours porteur de l'épreuve synthèse de programme ?**

L'épreuve synthèse s'inscrit dans le cadre d'un(de) cours situé(s) à la dernière session du programme de la personne étudiante. Ce(ces) cours est(sont) considéré(s) cours porteur(s) de l'épreuve. La personne étudiante devra donc être inscrite au(x) cours porteur(s) de l'épreuve à sa dernière session.

1. **Est-il possible d’échouer à l’épreuve et de réussir le(s) cours porteur(s) ?**

Non.

1. **Est-il possible de réussir l’épreuve et d’échouer au(x) cours porteur(s) ?**

Non.

**L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme *Sciences humaines* (300.A1). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait de la personne diplômée.***

1. Portrait de la personne diplômée en sciences humaines

**Compétence 1** Expliquer des réalités humaines en traitant de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté.

* En expliquant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines.
* En mobilisant l'esprit critique dans une optique d'ouverture à la diversité afin de prendre une prise de parole responsable sur des questions touchant le Québec comme les autres sociétés dans le monde, notamment concernant les réalités et perspectives des Premiers Peuples et Inuit.

**Compétence 2** Expérimenter des méthodes de recherche et d'analyse propres aux sciences humaines en mobilisant des outils et des méthodes de travail intellectuel appropriés.

* En démontrant un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle.
* En distinguant les caractéristiques et les étapes d'une recherche ayant pour objectif la construction d'un savoir scientifique en lien avec les réalités humaines.
* En utilisant de façon critique et responsable des outils technologiques appropriés au contexte de recherche.

**Compétence 3** Mobiliser les acquis disciplinaires et méthodologiques à l'étude des réalités humaines.

* En réinvestissant les connaissances, les habilités et les aptitudes acquises tout au long de la formation collégiale.
* En communiquant sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d’enseignement.
* En utilisant des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines.

Ces trois compétences représentent ce à quoi toute personne étudiante doit être préparée pour entreprendre des études universitaires dans un domaine relié aux sciences humaines. Elles sont développées par l’intermédiaire des cours de la formation générale et de ceux de la formation spécifique.

1. Contribution de la formation générale au programme d’études de la personne étudiante

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d’études et, dans une perspective d’approche programme, elle s’articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l’ensemble des programmes d’études. À ce titre, elle contribue au développement des compétences qui définissent le portrait de la personne diplômée de chacun des programmes d’études à travers les cours de la formation générale complémentaire et, de façon particulière, des quatre disciplines suivantes :

* Français, langue d’enseignement et littérature;
* Philosophie;
* Anglais, langue seconde;
* Éducation physique.

À la fin de ses études collégiales, grâce aux cours de la formation générale, la personne diplômée saura apprécier des œuvres littéraires, des textes et d’autres productions artistiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Elle aura acquis la maîtrise de la langue française, grâce à laquelle elle aura appris à bien communiquer à l'oral comme à l'écrit. Elle aura appris à analyser des œuvres ou des textes philosophiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Elle saura faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. Elle saura maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. Elle aura acquis une meilleure connaissance de la langue anglaise et aura amélioré sa communication à l’oral comme à l’écrit dans cette langue. Elle aura appris à adopter un mode de vie sain et actif et à reconnaître l'influence du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. Grâce aux cours de la formation générale, la personne étudiante sera capable de faire preuve d’autonomie, de créativité dans sa pensée et ses actions. Elle aura développé des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. Enfin, par le biais de la formation générale complémentaire, elle aura appris à s'ouvrir à des champs de l'activité humaine autres que son domaine de spécialisation.

1. Objectifs de la formation spécifique

0ME1 Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.

0ME2 Réaliser une recherche scientifique par l’application d’une méthode qualitative en sciences humaines.

0ME3 Interpréter des réalités humaines par l’analyse quantitative en sciences humaines.

0ME4 Démontrer l’intégration de ses acquis en sciences humaines.

0N01 Expliquer des fondements de l’histoire du monde, du XVe siècle à nos jours.

0N02 Expliquer les bases économiques de l’allocation des ressources en société.

0N03 Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.

0ANA Analyser des réalités humaines par l’approfondissement d’une perspective disciplinaire en sciences humaines.

**Objectifs et standards au choix selon les profils**

0N04 Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.

0N05 Expliquer l’unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.

0N07 Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l’espace géographique.

0N09 Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXIe siècle.

0N10 Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.

0PRA Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué aux sciences humaines.

0PU1 Expliquer l’incidence de systèmes biologiques sur l’homéostasie et sur des comportements humains.

0PU2 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l’aide du calcul différentiel.

0PU3 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l’aide du calcul intégral.

0PU4 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l’aide de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.

0PU5 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l’aide d’outils statistiques fondés sur la théorie des probabilités.

1. Cours porteur de l’épreuve synthèse de programme

**4.1 Identification**

*Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* (DIASH) 300‑403‑EM (1 - 2 - 2)

**4.2 Description des activités visant à préparer l'étudiante ou l’étudiant à l'épreuve synthèse de programme**

Les cours de la formation générale contribuent à préparer l’étudiante ou l’étudiant particulièrement de la façon suivante :

* Les cours de français à l’analyse, à l’explication et à la critique de textes et à la communication écrite et orale.
* Les cours de philosophie, au sens critique, à la qualité de l’argumentation, à l’examen de la problématique retenue.
* Les cours d’anglais, à la compréhension de textes utilisés lors de l’analyse.
* Les cours d’éducation physique, à l’adoption d’habitudes et de méthodes de travail saines, efficaces, ergonomiques, au travail d’équipe, au respect de soi et des autres.

De même, les cours de la formation spécifique, aident à cette préparation :

* Les cours disciplinaires (géographie, histoire, psychologie, anthropologie, économie, politique, sociologie, administration et biologie) à la compréhension des concepts liés aux phénomènes humains, à l’identification et à l’analyse de la problématique retenue, aux choix documentaires, à l’argumentation, à l’utilisation appropriée de méthodes de travail, à l’emploi du vocabulaire juste, à la qualité de la communication orale et écrite, au développement du sens critique.
* Les cours de méthodologie (MTI, recherche qualitative, méthodes quantitatives, et statistiques appliquées), les cours de mathématiques et l’apprentissage de méthodes de travail intellectuel à l’organisation de la démarche du projet et à sa réalisation proprement dite, au travail responsable au sein d’une équipe.

De plus, le cours porteur offre des activités, en équipe et avec le corps professoral, qui vont permettre à la personne étudiante de faire le bilan de ses acquis, mais aussi d’utiliser ces derniers pour choisir une problématique, pour critiquer ce qu’il ou elle observe de différentes situations, pour réaliser un projet.

**4.3 Relation entre l'évaluation du cours et celle de l'épreuve synthèse de programme**

Le résultat à l'épreuve synthèse d’une personne étudiante correspond à son résultat final au cours DIASH (300‑403‑EM).

1. Contexte de réalisation de l’épreuve synthèse

## Objectif de l’épreuve synthèse de programme en *Sciences humaines*

Réaliser un projet qui manifeste une application pertinente de ses apprentissages disciplinaires et transdisciplinaires dans une situation nouvelle.

## Description à venir

## Tâche

Vous devez franchir toutes les étapes de la réalisation d’un projet depuis la définition de la problématique jusqu’à la diffusion d’un rapport, en passant par l’analyse d’une partie de la problématique, la planification, la réalisation et l’évaluation.

## Contexte de réalisation et consignes *(précisions à venir)*

1. À partir d’un sujet identifié par la personne enseignante ou choisi par la personne étudiante.
2. Une partie sera réalisée en équipe.
3. Une partie doit se réaliser individuellement.
4. L’analyse doit se faire à partir de textes provenant d’au moins trois disciplines des sciences humaines.
5. L’analyse doit être élaborée à partir de textes disciplinaires en français et en anglais.
6. La personne étudiante doit utiliser de façon appropriée les techniques de traitement de l’information.
7. Tout projet doit permettre de :
   1. Relier dans une perspective d’ensemble des connaissances, des habiletés méthodologiques et des attitudes de travail acquises au cours de sa formation en Sciences humaines.
   2. Réaliser un travail qui démontre sa capacité d’analyser un problème en appliquant plus d’une approche des sciences humaines.
   3. Communiquer oralement et par écrit ses réalisations et l’évolution de sa démarche d’intégration.
   4. Critiquer diverses réalisations (les siennes et celles des autres) à l’aide de ses acquis.